

Stationnement gratuit en août

Mis en ligne le 01 août 2014

Le stationnement sur **toutes les places de "surface" (rues et parkings) est gratuit** en août à Oullins. Seuls les parkings souterrains restent payants. Il est toutefois rappelé qu'en application de l'arrêté du maire n° N° AV/2010-035 du 15 février 2010, **le stationnement est limité sur la commune d'Oullins à 48h sur une même place de stationnement** pour tout véhicules. Pour tout délais supérieur, sans autorisation délivrée par le service VCDV, les véhicules contrevenant risquent une verbalisation suivie d'une mise en fourrière.



VILLE D'OULLINS-PIERRE-BENITE

HÔTEL DE VILLE
PLACE ROGER SALENGRO - BP 87
69923 OULLINS CEDEX
04 72 39 73 13

MAIRIE DÉLEGUÉE DE PIERRE-BENITE :
HÔTEL DE VILLE
PLACE JEAN JAURÈS
69 310 PIERRE-BÉNITE
04 78 86 62 62

► **HORAIRES** ([HTTP://OULLINS.FR/VIE-MUNICIPALE/SERVICES-MUNICIPAUX-243/HOTEL-DE-VILLE-4115.HTML?](http://OULLINS.FR/VIE-MUNICIPALE/SERVICES-MUNICIPAUX-243/HOTEL-DE-VILLE-4115.HTML?))

@ CONTACTEZ-NOUS